

teur général de l'agriculture en Belgique, en apprenant les sacrifices que faisaient encore le gouvernement belge pour instruire ses cultivateurs, qui pourtant servent de modèles à ceux de l'Europe entière, il me répondit : " Si le cultivateur perd, faute d'instruction, des profits qu'il aurait pu faire en pratiquant mieux son art, ce n'est pas seulement lui qui perd, mais c'est encore la nation qu'il appauvrit. Il faut donc aller à lui, avec le flambeau de l'instruction, s'il néglige de le rechercher lui-même." Eh bien! Messieurs, je vous le demande, ce raisonnement manque-t-il de justesse? Et s'il est juste, ne doit-il pas, à bien plus forte raison, s'appliquer à notre pauvre province, qui craint l'instruction agricole comme on craint la peste.

Qu'ont fait encore l'Allemagne, la Russie et l'Italie en faveur de l'agriculture? Pour ne vous parler que de ce dernier pays, car le temps me presse, je vous dirai que j'ai trouvé en Belgique, à l'*Institut agronomique de l'Etat* à Gembloux, dix-huit jeunes gens, choisis parmi les lauréats des universités italiennes, et qui, comme récompense des succès obtenus dans leurs études, avaient été envoyés, aux frais entiers du gouvernement italien, pour suivre le cours complet de Gembloux, obtenir les degrés d'ingénieur agricole, après quoi on leur offrait des situations brillantes en Italie, tant dans les maisons d'éducation, que dans la direction des usines agricoles que le gouvernement vient de fonder aux frais de l'état. Ainsi, pour s'assurer l'établissement de sucreries de betteraves, le gouvernement italien vient-il de garantir les fabricants de toute taxe, pour dix ans, en même temps qu'il a mis sur les sucres étrangers un droit presque prohibitif.

On agit ici, depuis quelque temps, la question de la fabrication du sucre de betteraves dans notre pays. Chargé, par notre gouvernement, de faire une étude spéciale de cette question; pendant mon séjour en Europe, j'ai pu arriver à des conclusions dont je vous ferai part, puisque cette question se rattache bien intimement à celles qui nous occupent aujourd'hui.

La production du sucre de betteraves a été, pendant près de cinquante ans, à l'état de problème. Les gouvernements du con-

tinental européen, convaincus de l'importance d'un sujet qui, tout en les rendant indépendants de pays éloignés et étrangers, pour un article considéré comme de première nécessité, au point de vue de l'alimentation, leur permettrait de produire, dans le pays même, un produit dont la consommation représente une valeur annuelle de milliers de millions, ont fait les plus grands sacrifices pour résoudre cette question d'une manière pratique et profitable. Aujourd'hui cette question ne présente plus de doute. M. Bonnemant, qui est sans contredit un des agronomes les plus distingués du nord de la France, et que nous devons nous honorer de posséder au milieu de nous, nous faisait part, tout dernièrement, par l'entremise des journaux, des profits que donne cette entreprise. Il nous disait que la Province de Québec est éminemment propre à cette production et il propose, à nos capitalistes, la formation d'une société pour cette exploitation, à la condition que le gouvernement lui promettra les garanties qui sont encore données sur le continent européen. Pour être bref, je me contenterai de dire que je concours entièrement dans tout ce dont ce monsieur a fait part au public.

Voilà encore une de ces choses que le gouvernement fédéral peut et doit encourager, s'il veut rendre justice à l'agriculture et remplir les devoirs qui lui incombent. Il y a plus, je crois que notre législature locale doit contribuer, pour sa part, à l'établissement de cette nouvelle industrie qui, si elle réussit à s'implanter ici, pourrait bien révolutionner l'agriculture de cette province. Car, il est certain, messieurs, que partout où elle est établie solidement, elle a triplé la production des terres et augmenté, dans la même proportion, la valeur du sol et la richesse de ceux qui l'exploitent.

Je regrette d'avoir traité bien à la hâte et bien à la légère ces sujets d'une si haute importance, au point de vue du développement du pays. Si pourtant, ces quelques idées éparses peuvent tomber, quelque part, en bonne terre, germer et porter fruit, vous ne regretterez pas, sans doute, les quelques moments d'attention que vous avez bien voulu me prêter.